

Une prise de parole en plénière, devant tous les personnels, permet de présenter tous les enjeux syndicaux des semaines à venir. L'exercice n'est pas des plus simples ! Vous trouverez ci-dessous quelques éléments qui sont autant de suggestions pour vous aider à construire votre intervention.

Rentrée...bricolage et continuité

Face à la grave crise de recrutement, (25 % des postes proposés aux Capes, Capet et CAPLP externes qui n'ont pas été pourvus), les rectorats n'ont pas hésité à aller toujours plus loin dans le bricolage à l'image des job dating organisés dans plusieurs académies. Le SNES-FSU a dénoncé ces pratiques qui relèvent d'abord de l'opération de communication pour répondre à l'objectif ministériel d' « un professeur devant chaque classe à la rentrée ». Mais les modalités de recrutement sont inacceptables et révèlent un profond mépris :

- pour nos collègues contractuels, recrutés en quelques minutes et qui seront envoyés dans les classes avec bien peu de formation
- pour les élèves, les familles en faisant croire qu'il est possible de recruter ainsi des professeurs, CPE, PsyEN
- pour l'ensemble de la population et le service public d'Education : enseigner est un métier qui s'apprend ! Qui accepterait que son médecin ait été recruté en 30 minutes ?

Si sur la forme, le ministre se place sur le terrain de la rupture, sur le fond, Pap Ndiaye se place dans la continuité du précédent quinquennat, par exemple en recyclant les vieilles lunes du remplacement à l'interne ou ne marquant pas de véritables inflexions sur les réformes aux effets délétères. Sans surprise, il annonce déjà la mise en place des principales mesures du programme d'E. Macron, notamment l'organisation des débats locaux, réunissant les personnels, les parents, les élus, entreprises, associations etc pour mettre en œuvre des projets innovants. Derrière la novlangue, se cache une dangereuse attaque contre nos métiers : il s'agirait d'accorder des moyens à ces projets, dans le cadre d'une contractualisation, sur le modèle de l'expérimentation marseillaise. Les effets délétères de la contractualisation sont connus : politique du chiffre, pressions managériales etc.

La ligne du SNES-FSU est claire en ce début d'année : face aux projets gouvernementaux, l'heure est à l'action pour gagner pour nos salaires et nos métiers. Plan d'action pour la rentrée, campagne d'information de l'opinion publique... La prise de conscience des dégâts des politiques libérales sur le service public d'Education ne cesse de grandir, construisons les mobilisations indispensables pour gagner !

Salaires

L'augmentation de 3,5 % de la valeur du point d'indice opérée cet été est loin de l'inflation qui dépasse les 6 % au mois de juillet. Lors de la conférence salariale du 28 juin, Stanislas Guérini a expliqué qu'il faut ajouter à cette hausse, les 1,5 % d'augmentation moyenne résultant des promotions et avancements. Ce calcul a un sens politique clair : c'est la négation du principe de carrière ! Cela revient à considérer qu'il est normal que la progression statutaire de la rémunération soit mangée par l'inflation. Pour le SNES-FSU, c'est inacceptable.

Le SNES avec la FSU exige donc un mécanisme pérenne d'indexation des salaires sur les prix et l'ouverture de négociations portant sur les carrières et les rémunérations.

L'annonce d'un salaire de 2000 euros nets pour les débutants est un début, mais elle ne suffit pas : c'est l'ensemble des personnels qui doivent être revalorisés et pas seulement les débuts de carrière. E. Macron a annoncé pendant sa campagne qu'une partie de la revalorisation serait conditionnée à de nouvelles missions, dans le cadre d'un nouveau « pacte ». Pour le SNES-FSU, il est hors de

question que la nécessaire revalorisation soit conditionnée à quelque augmentation de la charge de travail que ce soit. Après ces années de déclasserement salarial, il faut un rattrapage des pertes et une revalorisation sans contrepartie !

AED

Suite à la mobilisation des AED, avec le soutien du SNES-FSU, le ministère instaure la possibilité de recruter en CDI des AED qui ont déjà exercé 6 ans. Cette annonce ne doit pas leurrer les personnels et le diable se niche dans les détails : l'accès au CDI n'est pas un droit opposable, il n'y a aucune garantie concernant la quotité de travail et la rémunération des AED en CDI est à peine supérieure à celle des AED en CDD. Le SNES-FSU continue de revendiquer de réelles améliorations pour les Aed : recrutements, augmentation de salaire, conditions de travail etc...

AESH

Maillon indispensable de l'école inclusive, les Accompagnant.es d'Élèves en Situation de Handicap sont particulièrement méprisé.es par l'institution.

Pour le SNES-FSU, il y a urgence à augmenter les rémunérations des AESH et leur garantir la possibilité de travailler à temps complet pour vivre dignement de leur travail, avec comme unique employeur l'éducation nationale. Il y a également urgence à abandonner les PIAL : ils servent uniquement à faire porter sur les AESH la pression induite par le manque de moyen. Il faut aussi recruter les AESH qui manquent pour permettre à tous et toutes les élèves en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement correspondant pleinement à leurs besoins. Enfin, la création d'un véritable statut de la Fonction publique, de catégorie B, pour les AESH est indispensable.

Le collège ouvert à toutes les expérimentations

Annoncée lors de la campagne présidentielle par le président-candidat, la réforme du collège ne semble pour le moment plus d'actualité mais la vigilance s'impose ! La première circulaire de rentrée du nouveau ministre liste en effet les expérimentations encouragées dès la rentrée au prétexte d'« un collège plus ouvert » pour préparer « l'École du futur » :

- dérogation pédagogique en sixième « pour mieux accompagner la transition entre l'école et le collège, donner sa pleine cohérence au cycle 3 et renforcer le niveau des élèves dans les savoirs fondamentaux, notamment en mathématiques »

- activités de découverte des métiers dès la 5ème (visites d'entreprises, mini-stages, rencontres avec des professionnels). Elles peuvent avoir pour conséquence de rabattre les ambitions scolaires des élèves les plus fragiles aux seuls besoins économiques du territoire, occultant volontairement les questions du développement à l'adolescence, des biais sociaux ou de genre. Cela participe aussi activement à la marchandisation de l'information pour l'orientation ainsi qu'au contournement des PsyEN, orchestrée par les régions avec la caution du ministère.

Pour le SNES-FSU, il faut des effectifs de classe moins chargés, des horaires disciplinaires incluant des dédoublements inscrits dans une grille horaire nationale ; des programmes annuels cohérents, accessibles aux élèves, pensés sur l'ensemble de la scolarité, respectant l'expertise des enseignants etc..

Lycée, des réformes sans fin ?

La réforme du baccalauréat est en chantier permanent, les règles changent tous les ans et même en cours de session.

L'an dernier, le contexte sanitaire, mais surtout les mobilisations des personnels avec le Snes-FSU, ont permis de repousser les épreuves de spécialité de mars à mai. Mais la «démobilisation générale» des élèves, constatée partout dès la fin de ces épreuves montre la catastrophe que représenterait le respect du calendrier initial : il faut que les épreuves de bac aient lieu en juin, sous peine de perdre l'intégralité du 3ème trimestre pour les cours !

La session 2022 aura quand même reposé à 40 % sur du contrôle continu « pur », encadré par des « plans locaux d'évaluation » qui, s'ils ont souvent été en partie neutralisés par les équipes grâce à

l'action collective menée à l'initiative du SNES-FSU, n'en demeurent pas moins un outil de pression scandaleux sur les enseignant.e.s. Le contrôle continu favorise les pressions sur les notes, et abîme la relation pédagogique entre enseignant.e.s et élèves (évaluation permanente, tensions autour des notes, etc.). A cela s'est ajouté la scandaleuse modification des notes de spécialité à l'insu des correcteurs dans des commissions d'harmonisation d'un genre inédit et hors cadre réglementaire.

Quant au lycée Blanquer, son bilan est implacable : aggravation des inégalités entre élèves, disparition du groupe classe, suppression des postes... Le ministre affirme que « *la grande vertu de cette réforme, c'est qu'elle est perfectible* », version très contemporaines du « en même temps » : il assure ainsi qu'il ne veut pas revoir la réforme sur ses principes centraux mais bricolent des pseudo solution « vrai-faux retour des maths pour tous mais en option », en oubliant de prévoir les moyens nécessaires.

Si on ajoute Parcoursup, son opacité et son caractère profondément stressant et élitiste, c'est l'intégralité des réformes Blanquer concernant le lycée qui doit être remise à plat au plus vite.

Entrée dans le métier : le parcours du combattant

La FSU a dénoncé très tôt les effets de la réforme sur le déroulement de l'année de stage avant titularisation, en y voyant un grave recul pour la formation des enseignant·es et des CPE. Tous les lauréats passés par l'Inspé pour un MEEF, ex étudiants contractuels alternants ou pas, se retrouvent à temps complet devant élèves à cette rentrée : un temps plein pour commencer, la charge de travail va être très lourde ! Beaucoup de stagiaires ont déjà été malmenés cet été par les procédures d'affectation après concours, toujours plus opaques et incertaines depuis la loi TFP. Le SNES-FSU exige la remise à plat de la réforme de la formation : elle va à l'encontre d'une entrée dans le métier sereine, bien rémunérée et formatrice.

Environnement

L'été l'a confirmé, nous sommes bien dans un état d'urgence climatique. La situation impose un changement profond de paradigme de nos politiques économiques, sociales et environnementales ainsi qu'une évolution de nos modes de vie. L'Éducation nationale doit prendre sa part dans la transition écologique. Le bâti scolaire doit faire l'objet d'un plan d'investissement à la mesure des enjeux environnementaux. Il n'est pas envisageable de rejouer l'épisode Covid durant lequel, pendant 2 ans, les collectivités territoriales et l'État se sont renvoyés la balle. Il faut engager et planifier sans attendre un plan d'investissement dans le bâti scolaire, dans lequel l'État prendra toute sa part, adapté à la transition écologique : végétalisation, isolation, réduction de la consommation énergétique... Dans les cantines, il convient de privilégier le recours aux produits locaux (circuits courts) et aux producteurs engagés dans les démarches d'agriculture raisonnée et bio.

Les territoires ultramarins sont particulièrement touchés par les conséquences du réchauffement climatique (montée des eaux, sargasses, sécheresse...) et des scandales écologiques (chlordécone). Ils devraient être des territoires pilotes en matière d'énergie renouvelables.

Élections professionnelles

Du 1^{er} au 8 décembre 2022, l'ensemble des fonctionnaires est appelé à désigner ses représentants. Voter aux élections professionnelles, c'est faire entendre votre voix, apporter votre soutien à notre organisation syndicale, renforcer sa légitimité et lui donner les moyens d'agir pour vous. Faire porter vos suffrages sur la FSU et ses syndicats nationaux (SNES, SNUipp, SNEP, SNUEP, SNASUB, etc.), c'est conforter notre place de première fédération dans l'Éducation, capable de peser dans les discussions avec l'administration, d'engager le rapport de force et d'obtenir des avancées pour l'ensemble de la profession. Voter pour la FSU, cela a une traduction concrète : vous donner les moyens d'être défendu efficacement pendant les quatre années à venir, vous accompagner pour les mutations (informations avant le début du mouvement, informations, suivi et

interventions sur les recours...) organiser les mobilisations, porter des exigences fortes en matière de conditions de travail et de santé au travail, défendre une conception ambitieuse du service public d'Education. Alors du 1^{er} au 8 décembre, votez pour la FSU !